

FUTSAL

Réunion du 11 Décembre 2017

Présidence : M. Dominique D'AGOSTINO

Co-président : M. Eric BERTIN

Assiste : M. Yves BEGON (Président du département sportif)

CHAMPIONNATS (INFOS-CLUBS)

Horaires (Important – Art. 4.4 du Règlement des Championnats Régionaux Futsal)

« L'horaire officiel des rencontres est fixé au samedi à 18h00.

Toutefois, les clubs peuvent s'entendre pour déplacer la rencontre au cours du même week-end (du vendredi à 19h00 jusqu'au dimanche à 19h00, heure du coup d'envoi). La demande doit être faite le lundi midi de la semaine précédant celle du match, soit 12 jours avant, par Footclubs (sauf disposition particulière adoptée par la Commission Régionale des Compétitions) ».

Les clubs sont priés de prendre note qu'aucune modification hors délai ne sera acceptée par la Commission.

Saisie des résultats :

En cas de difficulté pour la saisie des résultats bien vouloir faire un mail dès le dimanche soir à la Ligue sur l'adresse mail : competitions@laurafoot.fff.fr

Statut de l'arbitrage :

Se reporter au PV de la réunion du 28/08/2017 de la Commission du statut de l'arbitrage concernant les clubs en infraction

Courrier des Clubs

F.C. CHAVANOZ : Suite à un arrêté municipal de la Mairie de CHAVANOZ autorisant l'occupation du gymnase de la localité pour une autre manifestation le 6 janvier 2018, la Commission décide d'inverser le lieu de la rencontre de championnat R1 prévue à cette date.

Le match n° 25539.1 : PONT DE CLAIX FUTSAL / F.C. CHAVANOZ se disputera le 6 janvier 2018 à PONT DE CLAIX.

PROGRAMMATIONS DES MATCHS EN RETARD

R1 - Phase 2 :

Le match n° 25531.1 : CLERMONT L'OUVERTURE / PONT DE CLAIX FUTSAL (du 02/12/2017) est programmé au 16/12/2017.

R2 – Poule A :

Le match n° 25562.1 : FUTSAL COURNON / CALUIRE FUTSAL CLUB (du 09/12/2017) est programmé au 06/01/2018.

Amendes :

Pour non saisie des résultats dans les délais prescrits :

25529.- R1 Phase 2 : A.S. MARTEL CALUIRE : 25,00 €

Cette décision est susceptible d'appel, devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

COUPE NATIONALE FUTSAL

Il est rappelé que le 4^{ème} tour de la phase régionale de la Coupe se disputera durant le week-end des 15, 16 et 17 décembre 2017.

Le tirage au sort des rencontres comptant pour le 5^{ème} tour régional aura lieu le LUNDI 18 DECEMBRE 2017 à 18h30 au siège de la LAuRAFoot à VILLEURBANNE, 237 Rue Léon Blum. Il verra l'entrée en lice du club de D2 : A.S. DES MINGUETTES VENISSIEUX. Ces matchs, qualificatifs pour la phase nationale, se joueront les 13-14 janvier 2018.
Les clubs qualifiés sont invités à assister à ce tirage au sort.

COUPE REGIONALE FUTSAL

Le 1^{er} tour de la Coupe REGIONALE est programmé pour les week-ends des 13/14 janvier et 10/11 février 2018.

Les Présidents :
DominiqueD'AGOSTINO et Eric BERTIN